

26 Janvier

Le peloton de la 16<sup>o</sup> Cie cantonné à la Ferme Vanrémont vient cantonner au Camp des Haies à la place laissée libre par le départ de la 1<sup>o</sup> Cie du 268<sup>o</sup> RIT.

27 Janvier

La 13<sup>o</sup> Cie qui est cantonnée, partie à Bouleuse à la disposition du Service des Routes, partie à l'HOE de Tramery à la disposition du Génie, partie à Verneuil à la disposition de l'Intendance et du Service Forestier, sera rassemblée le 31 Janvier à Bouleuse où elle cantonnera en attendant d'autres ordres.

28 Janvier

La 14<sup>o</sup> Cie qui est cantonnée au Cadran est embarquée à la gare de Germaine le 28 Janvier à 13 heures pour Canly sur Somme à la disposition de la II<sup>o</sup> CA

Elle s'embarque à l'effectif de 1 officier (Cne), 3 adjudants, 1 sergent major, 8 sergents fourriers, 1 caporal fourrier, 14 caporaux et 129 hommes.

La Cie est pourvue de 2 jours de vivres de chemin de fer et 1 jour de vivres de débarquement (à percevoir au magasin de Germaine).

Les charbonniers détachés de cette Cie restent sur place et sont mis en surnombre à la 15<sup>o</sup> cie stationnée à Germaine.

Les bouviers de la 14<sup>o</sup> Cie détachés à Pourey restent également sur place.

30 Janvier

Par décret du Président de la République, M. le Lieutenant Doyen du 47<sup>o</sup> RIT, actuellement Cdt la 15<sup>o</sup> Cie du 4<sup>o</sup> Btn du 259<sup>o</sup> RIT et nommé au grade de Capitaine pour prendre rang du 28 Décembre 1917.

1<sup>o</sup> Février

M. le S/s Lt Gentil Louis de la 14<sup>o</sup> Cie détaché avec une section de cette Cie à la garde du QG du CSN est affecté au 5<sup>o</sup> Btn des Etapes du 8<sup>o</sup> RIT.

2 Février

M. le Cne Boucher est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à compter du 29 décembre 1917.

Le Sergent Fachamps Jean, Eugène de la 15<sup>o</sup> cie est décoré de la Médaille Militaire à compter du 29 Décembre 1917.

12 Février

En exécution des prescriptions de la note N<sup>o</sup> 1050 du Général Cdt le Génie de l'Armée, le peloton de la 15<sup>o</sup> Cie composé de 12 adjudant, 3 sergents, 76 caporaux et soldats a quitté Avenart le 12 Février pour aller cantonner à Art à la disposition du Service des Routes.

23 Février

Un peloton de la 15<sup>o</sup> Cie cantonnée à Nanteuil à la disposition du Service Forestier, est mis à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour l'installation des ateliers du GPAS à Dormans, mis en subsistance au 27<sup>o</sup> RAL.

28 Février

Par note 4331/3 de la 5<sup>o</sup> Armée en date du 28 Février, le peloton de la 15<sup>o</sup> cie mis à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour la construction des ateliers de Dormans est maintenu à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour la construction des dépôts avancés à la ferme d'Ecueil.

4 Mars

Le Peloton de la 15<sup>o</sup> cie détaché à Dormans vient cantonner à Pourcy le 4 Mars. Embarquement à Dormans par CBR jusqu'à Ville en Tardenois. Ravitaillement par les soins de la Cie.

? Mars

Par suite de la répartition entre les 4<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup> Armées des diverses unités composant les Eléments d'Armée, le Bataillon passe au Groupement IV de la 4<sup>o</sup> Armée.